



## HEURE DES QUESTIONS

**Auteur** Le Centre, par Nicolas Bonvin  
**Objet** Amendes de stationnement distribuées par des sociétés privées  
**Date** 13/05/2024  
**Numéro** 2024.05.079

Des sociétés de parking distribuent des amendes à des utilisateurs de leurs infrastructures dans notre canton. Ces amendes provenant de sociétés privées et non pas de la police sèment la confusion au sein de la population et le caractère licite de cette démarche est même contesté par certains juristes. Aussi, ces entreprises bénéficieraient d'un flou juridique en la matière.